

Les apports d'une immigration féminine traditionnelle à la croissance des villes de la Suisse : le personnel de maison féminin (XVIII-début du XXe siècle)

Autor(en): **Head-König, Anne-Lise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **49 (1999)**

Heft 1: **Mobilité spatiale = Räumliche Mobilität**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les apports d'une immigration féminine traditionnelle à la croissance des villes de la Suisse

Le personnel de maison féminin (XVIII^e – début du XX^e siècle)

Anne-Lise Head-König

Zusammenfassung

Die Abwanderung von Frauen nach den Städten, wo sie als Hausmägde lebten, ist ein von der schweizerischen Historiografie noch kaum bearbeitetes Thema. Der Zuzug solcher Frauen hat zu einem starken Anstieg des weiblichen Anteils der städtischen Bevölkerung geführt. Das Wachstum der Stadtbevölkerung im Zuge der Öffnung der Städte in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts ist zu einem wichtigen Teil auf diese Migration zurückzuführen. Nicht nur dass die Hausmägde einen grossen Anteil ausmachten, zuweilen kam bis zu einem Viertel der städtischen Heiraten durch Eheabschlüsse mit Hausmägden zustande. Die an sich benachteiligte Gruppe zeichnete sich durch eine Reihe sozialer Merkmale aus: späte Heirat, kein hohes Alter, viele «gemischte» Ehen. Mit der Niederlassung in der Stadt war allerdings oft auch ein sozialer Aufstieg verbunden.

La migration du personnel de maison féminin vers le monde urbain reste l'un des thèmes largement méconnus de l'historiographie suisse¹. Pourtant phénomène de masse dès le XVIII^e siècle en raison de ses spécificités, elle a façonné la structure des villes de l'espace helvétique. De manière très visible tout d'abord, par ses énormes surplus féminins au XVIII^e siècle, de manière moins perceptible, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, mais de manière durable jusque dans les années 1930. Pour la Suisse urbaine, son influence s'est manifestée à double titre, culturel et démographique. Si le rôle essentiel joué par la domesticité féminine

¹ Une exception intéressante, Bochsler, Regula, Gisiger, Sabine: *Städtische Hausangestellte in der deutschsprachigen Schweiz des 20. Jahrhunderts*, Zurich, Chronos, 1989, 748 p.

«une des pièces maîtresses de l'institution familiale d'autrefois»² n'est plus à établir, son impact démographique a été largement ignoré, parce que dans l'imagerie populaire l'on admettait, soit qu'après avoir fait l'épargne nécessaire, les domestiques retournaient chez elles pour s'y marier, soit qu'elles restaient en ville à l'état de célibataire. Or, ce modèle, qui conserve quelque validité pour les siècles antérieurs au XIX^e siècle, se modifie profondément avec les facilités accrues d'établissement en ville. L'apport démographique des domestiques à la croissance et au renouvellement des populations urbaines de la Suisse a été massif et l'ampleur de l'implantation en ville de cette main-d'œuvre féminine au titre du mariage est énorme. De plus, l'apprentissage par lequel a passé cette population en migrant vers les villes, ainsi que ses choix matrimoniaux qui ne sont souvent pas ceux du monde ouvrier, ont contribué à l'«embourgeoisement» des villes suisses par l'adoption de schèmes de comportement empruntés aux milieux où elle avait été en service.

Le caractère sexué des migrations dans l'espace helvétique jusqu'au XIX^e siècle

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les migrations dans l'espace helvétique ont eu un caractère fortement sexué et ont contribué à la féminisation importante des villes. Il faut imputer cet état de choses à plusieurs facteurs, aussi bien à la politique immigratoire des villes qu'aux choix culturels et économiques qu'ont faits les élites urbaines, celles des chefs-lieux surtout. Leur opposition à tout afflux de population important susceptible de concurrencer la main-d'œuvre autochtone urbaine et sa production a été vive, de même que leur intérêt au maintien, en milieu rural, d'une population importante, que ce soit au titre de la protoindustrialisation qu'à celui du service étranger³. Aussi les classes dirigeantes urbaines ont-elles fait, à l'instar des pratiques que l'on peut observer dans d'autres pays de l'Europe centrale, du contrôle de la migration une arme redoutable pour maintenir les privilèges économiques (et politiques) de la bourgeoisie urbaine. Ces facteurs expliquent donc que jusqu'au début du XIX^e siècle, parfois jusque dans la seconde moitié du siècle, l'accès à la ville et à ses emplois se heurte, pour la main-d'œuvre masculine en quête de travail et qui n'est pas ressortissante de la ville, aux mesures

2 Guiral, Pierre, Thuillier, Guy (éd.): *La vie des domestiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, p. 250.

3 D'où d'ailleurs aussi, au XVIII^e siècle, l'opposition quasi générale de ces milieux aux velléités émigratoires de peuplement de leurs sujets.

protectionnistes des corporations urbaines. Avant le XIX^e siècle, les migrants, selon leur sexe, ont donc affaire à des options diamétralement différentes. Pour beaucoup d'hommes, la migration signifiait un départ au-delà des frontières du pays, alors que pour les femmes la capacité d'absorption de la main-d'œuvre féminine par le monde urbain du pays signifiait que la migration pouvait se faire dans un espace géographique plus restreint sans que doive être nécessairement quitté le cadre régional large⁴.

De toute évidence, la surreprésentation du sexe masculin dans l'émigration hors de Suisse durant toute la période étudiée doit être imputée, outre les facteurs institutionnels, à d'autres variables aussi. Les hommes pouvaient compter sur une plus grande diversité des options professionnelles et spatiales de travail tant en ce qui concernait le service étranger, l'emploi – temporaire – dans les régions agraires, la migration professionnelle des spécialistes, la migration artisanale, industrielle ou de service vers les villes européennes, etc.

Les femmes qui migraient, au contraire, se voyaient confrontées à des débouchés restreints, tant du point de vue spatial que professionnel. Dans l'espace suisse, c'est majoritairement vers les villes qu'elles trouvaient à s'employer et essentiellement dans le secteur des services où les emplois domestiques disponibles étaient nombreux. En revanche, le manque de qualifications utiles dans la migration – et sans doute aucun aussi les habitudes culturelles – étaient un facteur supplémentaire d'entraves à la prospection des grands marchés de travail urbains à l'étranger par les femmes en quête d'emploi. Il importe de relever, toutefois, que parmi les facteurs explicatifs d'une moindre mobilité des femmes, il faut inclure l'influence qu'a eue la protoindustrialisation dans le phénomène de leur fixation au sol et dans l'élargissement du marché du travail. Dans les régions où elle a pu se développer, le lien entre les possibilités d'emploi accrues pour les femmes et leur moindre mobilité apparaît nettement. Il est révélateur à cet égard que l'on ne trouve, dans le pays de Glaris, que peu de femmes qui migrent, au titre de la domesticité, vers les bourgs du canton ou les centres urbains du Plateau suisse, au XVIII^e comme au XIX^e siècles. Employées dès le plus jeune âge comme fileuses, la nécessité de l'émigration pour les femmes glaronaises ne s'impose pas à elles, le même phénomène s'observant d'ailleurs dans les régions protoindustrielles zurichoises étudiées par Ulrich Pfister, où le filage dans la

4 Head-König, Anne-Lise: «Hommes et femmes dans la migration: la mobilité des Suisses dans leur pays et en Europe (1600–1900)», dans *Migrations internes et medium-distance en Europe, 1500–1900. 1^{re} Conférence européenne de la Commission internationale de démographie historique*, Santiago de Compostela 1993, Santiago de Compostela, 1993, p. 205–225.

seconde moitié du XVIII^e siècle contribue à fixer les femmes dans les villages⁵.

Des surplus féminins urbains au titre de la domesticité étonnants jusqu'au milieu du XIX^e siècle

Les spécialisations professionnelles des femmes différaient donc de celles des hommes et par conséquent leur admission dans le monde urbain n'obéissait pas aux mêmes logiques. Leur cantonnement dans les emplois de service ne soulevait guère de problèmes de concurrence. Au contraire, la présence de domestiques immigrées était ressentie comme un élément essentiel du bon fonctionnement de l'économie urbaine et du mode de vie bourgeois. L'absence d'alternative au service domestique se répercutait d'ailleurs dans la proportion très élevée de femmes qu'il occupait: plus de 80% des femmes actives l'étaient dans ce secteur à Nyon en 1764, plus de 60% à Lucerne en 1812, plus de 70% à Bâle en 1837, et encore 62,6% des emplois féminins à Fribourg en 1845⁶.

Le XVIII^e siècle est marqué par une transformation majeure des aires de recrutement de cette main-d'œuvre, conséquence de deux phénomènes: la désertion poussée de ce secteur par les femmes issues de la ville et le fonctionnement de la société urbaine qui se modifie et exige un personnel de maison accru. Aussi, à elle seule, la domesticité féminine représente-t-elle 16,6% de la population totale de la ville de Zurich en 1790. Les campagnes deviennent alors le pourvoyeur principal de servantes, parce que les filles de la bourgeoisie urbaine, au XVII^e siècle encore majoritaires dans ce secteur, délaissent désormais l'emploi domestique jugé inattrayant⁷. A Zurich, en 1780, plus des trois quarts de la domesticité féminine de la ville sont originaires du monde rural.

Ces choix urbains signifient un énorme déséquilibre des sexes aux âges adultes (157 femmes pour 100 hommes en 1756 dans le cas de Zurich, 160 femmes pour 100 hommes pour le groupe d'âge 16–49 ans dans le cas de Berne). Il s'agit là de données étonnantes, même à l'échelle européenne⁸, mais qui expliquent aussi la croissance très «tempérée» du

5 Pfister, Ulrich: *Die Zürcher Fabriken. Protoindustrielles Wachstum vom 16. zum 18. Jahrhundert*, Zurich, Chronos, 1992, p. 320.

6 Une population qui est «essentiellement d'origine rurale» (cf. Walter, François: *Le développement industriel de la ville de Fribourg entre 1847 et 1880*, Fribourg 1974, p. 13–14 [Etudes et recherches d'histoire contemporaine, 26]).

7 Daszynska, Sophie: «Zürichs Bevölkerung im XVII. Jahrhundert», dans *Schweizerische Zeitschrift für Statistik*, 25 (1889).

8 Fauve-Chamoux, Antoinette, Wall, Richard: «Nuptialité et famille» dans *Histoire des populations de l'Europe*, t. 1: *Des origines aux prémices de la révolution démographique*, sous la direction de Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, Paris, Fayard, 1997, p. 359ss.

monde urbain helvétique avant le XIX^e siècle, une fraction non négligeable de la population urbaine immigrée ne pouvant pas contribuer au renouvellement démographique de la ville. Encore faut-il différencier, en matière d'immigration sexuée et d'emplois dans le service de maison, les aires culturelles du pays et la situation géographique des centres urbains. Ainsi, la ville de Genève, périphérique et sans arrière-pays rural important, a été obligée de bonne heure de recruter une main-d'œuvre tant féminine que masculine hors du territoire de la République aussi bien pour son secteur de services que pour son industrie⁹. Son développement industriel et économique, en effet, requérait une main-d'œuvre que le marché local ne pouvait fournir. Le personnel de maison féminin y est donc toujours inférieur à 10% : de 8,7% en 1720, il passe à 9,3% en 1781, pour ne s'élever plus qu'à 6,1% en 1798 au moment de la récession économique¹⁰.

L'insertion des domestiques dans le marché du travail urbain dès le milieu du XIX^e siècle

La Constitution de 1848 a représenté une première étape dans le domaine de la circulation des personnes au sein de la Confédération, mais c'est après 1874 surtout que l'on constate une césure importante en matière de migration, la nouvelle constitution facilitant la libre circulation des personnes dans le pays. En outre, par l'adoption, peu après, de la loi fédérale concernant l'état civil et le mariage, il était mis un point final à des politiques cantonales en matière de mariage parfois très restrictives pour les couches sociales inférieures.

C'est surtout à partir des années 1870 que la restructuration de l'économie rurale et les besoins accrus de main-d'œuvre du monde urbain entraînent une émigration accélérée vers les villes. Et, en même temps, avec la suppression des obstacles institutionnels, l'implantation en ville par le mariage s'en trouve facilitée. La croissance économique et l'essor industriel de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle ont donc engendré des flux importants de migration féminine et masculine vers les villes, et créé en même temps un vaste marché matrimonial dont a également profité le secteur traditionnel de l'emploi féminin, celui du service de maison, qui jusque là n'avait guère pu contribuer au renouvellement de la population urbaine. Participent à cette immigration vers les villes, notam-

9 Perrenoud, Alfred: *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique*, 1: *Structures et mouvements*, Genève/Paris, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1979, p. 232ss.

10 *Ibid.*, p. 119.

ment les Confédérées issues du monde rural. Sur 1028 permis de séjour délivrés à Genève en 1910 à des Suissesses, 683 (66,3%) concernent le personnel de maison. Et de ceux-ci les effectifs cantonaux les plus importants sont dans l'ordre décroissant: Berne 203; Vaud 202; Valais 64; Argovie 32; Fribourg 28; Zurich 24; Lucerne 22; Schaffhouse 17, etc.¹¹. Mais aussi, pour une part croissante, les ressortissantes des pays voisins qui forment une main-d'œuvre disposée à effectuer des travaux que les autochtones dédaignent. Il convient de souligner ici le comportement plus précoce des villes suisses situées aux marges du pays en matière d'emploi de la main-d'œuvre étrangère. La ville de Bâle emploie déjà 53,2% d'étrangères dans le service de maison en 1837¹², celle de Genève 32% au milieu du siècle¹³. Le contraste est saisissant ici avec les villes du Plateau où la campagne proche reste encore le pourvoyeur principal de domestiques. L'immigration en ville de Berne est l'illustration de ce phénomène. S'y ajoute dans cette ville, et jusqu'au début des années 1890, la régulation du marché du travail urbain par les autorités municipales sous le couvert de la politique de l'assistance, qui se répercute ainsi sur les mouvements immigratoires¹⁴.

L'analyse des données des recensements fédéraux concernant les domestiques montre bien les tendances opposées qui, à l'échelle fédérale, caractérisent ce secteur, entre le milieu du XIX^e siècle et 1910. C'est d'abord l'érosion importante des effectifs de ce secteur dès les années 1860. Entre 1860 et 1888, le nombre de femmes employées dans le service de maison passe de 137167 en 1860 à 78032 en 1888. Certes, on constate une recrudescence des effectifs entre 1888 et 1910 (88097 femmes en 1910)¹⁵. Mais, en termes relatifs, par rapport à l'ensemble des emplois féminins, l'emploi domestique est en perte de vitesse¹⁶. La comparaison avec l'évolution du secteur industriel le montre bien. Alors qu'en 1900, le secteur domestique emploie 5000 femmes de plus qu'en

11 Magnenat-Lüthy, Catherine: *L'immigration des Confédérés à Genève en 1910, d'après les permis de séjour et d'établissement suisses*, Mém. lic. histoire économique, Univ. de Genève, Genève 1988, Annexe Vbis.

12 *Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadttheil am 25 [sic] Jenner 1837. Bericht an E.E. Kleinen Rath*, Bâle 1838, Tableau XXIII.

13 Perrenoud, Alfred: *La population...*, *op. cit.*, p. 123.

14 Pfister, Christian: *Im Strom der Modernisierung. Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt im Kanton Bern, 1700–1914*, Berne [...], 1995, p. 144ss, 156.

15 Cf. les divers recensements fédéraux de 1860 à 1910. Il faut souligner que selon les sources utilisées – recensements fédéraux, annuaires statistiques suisses – les effectifs de main-d'œuvre domestique varient quelque peu.

16 Pour la ville de Bâle, cf. Wecker, Regina: *Zwischen Ökonomie und Ideologie. Arbeit im Lebenszusammenhang von Frauen im Kanton Basel-Stadt 1870–1910*, Zurich, Chronos, 1997, p. 73.

1888, l'industrie, elle, recrute 20 000 femmes de plus durant ces années¹⁷. A cela s'ajoute la concentration croissante de cette main-d'œuvre dans les plus grandes villes et les chefs-lieux de Suisse, pour des raisons évidentes qui sont liées à la présence de milieux aisés pour lesquels la domesticité, outre le travail qu'elle fournit, a valeur de symbole¹⁸. Il faut souligner d'ailleurs que vers 1870, ce n'étaient pas les seuls ménages bourgeois qui employaient une main-d'œuvre domestique. Le recensement de la ville de Bâle montre clairement qu'il existait aussi parfois des ménages ouvriers qui engageaient une bonne pour la garde des enfants. Ces ménages ont sans doute fait un calcul de coûts et profits et ont constaté que la poursuite de l'activité en fabrique de l'épouse était plus rentable¹⁹.

Et, finalement, il faut relever les modifications des aires de recrutement géographique que subit ce secteur: alors que les effectifs globaux diminuent, la présence étrangère dans ce secteur s'accroît rapidement et, de 17% en 1888, elle passe à 25,1% en 1900 et à 27,9% en 1910²⁰. Considéré dans le seul cadre urbain, ce processus est encore plus accentué, puisqu'au recensement de 1910, dans les 23 villes principales du pays, 40,3% du personnel de maison féminin est étranger²¹, mais 50,5% à Genève²², et 65,6% à Bâle²³, le reste du territoire de la Confédération rassemblant 16,6% du personnel de maison féminin. Un bon indice de l'insertion différente des Suissesses et des étrangères dans le monde du travail salarié sont les proportions de domestiques selon l'origine: seules 11,6% des Suissesses ayant un emploi rémunéré²⁴ sont domestiques, alors que c'est le cas pour 23,5% des étrangères qui travaillent en Suisse²⁵. En fait, les Suissesses qui migrent vers les villes choisissent,

17 Pesenti, Yvonne: *Beruf: Arbeiterin. Soziale Lage und gewerkschaftliche Organisation der erwerbstätigen Frauen aus der Unterschicht in der Schweiz, 1890–1914*, Zurich, Chronos, 1988, p. 31.

18 Tanner, Albert: *Arbeitsame Patrioten – wohlstandige Damen. Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830–1914*, Zurich, Orell Füssli, 1995, p. 342ss.

19 Un certain nombre de cas sont mentionnés pour la ville de Bâle (cf. Staatsarchiv Basel, Volkszählung, 1870).

20 *Recensements fédéraux, 1880, 1900, 1910*. Cf. aussi Bochsler, Regina, Gisiger, Sabine: *Die-nen...*, *op. cit.*, p. 13.

21 *Recensement fédéral 1910*, vol. 2, p. 17*.

22 Varidel, Anne: *Les étrangers à Genève de 1888 à 1914*, Mémoire de lic. hist. écon. Univ. de Genève, Genève 1988, p. 77–78.

23 Jenny, Oskar Hugo: *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1. Dezember 1910*, Bâle 1924, p. 143*.

24 Rappelons que pour la période qui nous intéresse, et selon la conception de l'époque, le personnel de maison n'est pas inclus dans les actifs lors des recensements fédéraux. Les domestiques sont classés dans la rubrique «Appartenance au ménage des personnes inactives». Il faut donc les ajouter aux actifs dénombrés officiellement pour obtenir le total réel de ceux et celles qui ont un emploi rémunéré.

25 Calculé d'après *Recensement fédéral 1910*, vol. 3, p. 28, 30, 32.

dans la mesure du possible, d'autres emplois – d'où un nombre d'offres d'emplois proposé par les bureaux de placement urbains officiels qui est toujours bien plus élevé que celui des demandes d'emplois pour ce secteur. Il est indiscutable que le service de maison implique des travaux pénibles et de longs horaires par rapport au secteur industriel, un salaire moindre, et un manque de considération sociale lié aussi à la distanciation sociale accrue entre la bourgeoisie urbaine et son personnel que l'on perçoit dès les années 1860²⁶. Signe irréfutable aussi de cette désaffectation: la répartition des ressortissantes de l'Empire allemand qui travaillent en Suisse. Au début du XX^e siècle, 49,4% d'entre elles sont employées dans le service domestique, mais seulement 24,1% dans l'industrie²⁷. Cette position contrastée – le service de maison employant surtout des étrangères et l'industrie textile surtout des Suissesses – est confirmée par l'étude de René Lorenceau. Portant sur 5335 étrangères immigrées à Bâle entre 1860 et 1920 et qui y ont obtenu un permis de séjour d'un an, les domestiques et les bonnes y sont largement majoritaires (56,3% de l'échantillon) par rapport aux ouvrières de la fabrique (3,9%)²⁸. Le recensement de 1888 qui compare les lieux de naissance des domestiques, des journalières et des ouvrières du textile ne laisse guère de doute sur la corrélation entre lieux d'origine et activités professionnelles (tab. 1).

Tableau 1. Lieux de naissance du personnel de maison féminin, des journalières et des ouvrières du textile à Bâle en 1888 (en pour cent)

Lieux de naissance	domestiques	journalières	ouvrières textiles
Ville de Bâle	3,3	6,8	22,7
Suisse (sans Bâle)	34,3	47,8	57,2
Empire allemand	61,8	44,8	19,6
Autres pays étrangers	0,6	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Bücher²⁹, *op. cit.*, p. 72.

26 Tanner, Albert: *Arbeitsame Patrioten...*, *op. cit.*, p. 341ss.

27 Haacke, Heinrich: «Der Bevölkerungsaustausch zwischen Deutschland und der Schweiz», dans *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 3. Folge, 90 (1908), p.395.

28 Sondage au 16^e et portant sur chaque troisième année (cf. Lorenceau, René: «L'immigration italienne à Bâle de 1860 à 1920; quelques résultats», art. à paraître).

29 Bücher, Karl: *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1. Dezember 1888*, Bâle 1890.

L'émigration des femmes vers la ville: ses causes

Le recours au service domestique a été la conséquence des conditions de vie difficiles qui obligeaient les jeunes et les moins jeunes femmes issues des couches inférieures de trouver un travail salarié pour assurer leur subsistance. Quatre facteurs principalement ont contribué à l'émigration au titre de la domesticité: la restructuration de l'économie rurale, le mode de transmission, la pression démographique et l'absence de compétences adéquates pour une insertion différente dans le marché du travail. Dans le cas des ressortissantes de l'Allemagne du Sud, de même que de certaines contrées rurales suisses, la restructuration de l'économie rurale, celle aussi de l'industrie textile sous l'effet de la mécanisation ont entraîné la disparition d'emplois dans les campagnes. Or, l'origine rurale de la grande majorité des femmes immigrées est indiscutable. Toutefois, ce que l'on peut observer, c'est la surreprésentation de l'origine rurale parmi les domestiques. Ainsi, lors du recensement de 1888, 77,8% des femmes immigrées à Bâle sont nées à la campagne et 22,2% ont une origine urbaine, contre 83,2% de domestiques immigrées de l'Empire allemand et nées à la campagne, et 16,8% d'entre elles nées en milieu urbain³⁰. La conjoncture économique et les transformations continues que subit le monde du travail sont cependant insuffisantes pour expliquer les choix auxquels ont été confrontées certaines familles et qui sont la conséquence de la pression démographique. Dans le cas de l'Allemagne du Sud, l'étude de quelques familles productrices de servantes montre qu'il s'agit d'un milieu avec une limitation des naissances qui n'est que faiblement répandue et qui produit donc de grandes familles. En fait, la présence d'enfants toujours plus nombreux qui atteignent l'âge adulte a imposé l'insertion de certains membres de la famille dans des réseaux migratoires.

A ces facteurs s'ajoute celui de la structure agraire. Aussi bien les exploitations agricoles de taille réduite qui font l'objet d'une division entre tous les enfants que celles d'un seul tenant transmises à un héritier unique ont été productrices de migrants. Les premières, tant en Suisse que dans les régions limitrophes, ne permettaient pas de maintenir l'ensemble de la main-d'œuvre familiale adulte dans le ménage, lorsque les possibilités de revenus d'appoint étaient inexistantes. Quant aux secondes, caractéristiques de certaines régions de la Suisse et du sud de l'Allemagne, avec leur mode de transmission inégalitaire qui visait à maintenir l'intégralité de l'exploitation familiale, elles ont eu pour effet

30 *Ibid.*, p.63.

de figer les structures foncières, de défavoriser fortement les filles de la maison tant qu'elles avaient des frères survivants. En fait, la crise du monde rural, «mais aussi, au départ la triste réalité de la vie dans les campagnes»³¹, ont dû jouer un rôle non négligeable dans la décision de migrer. Dans la société rurale, qui n'offre plus guère de secteur capable d'absorber la main-d'œuvre excédentaire, il est indiscutable que le mariage pour une partie des générations, nées dès le second tiers du XIX^e siècle et qui restent au pays, est retardé, voire supprimé. C'est ce qui ressort des généalogies établies pour le Hotzenwald en Forêt-Noire, un important fournisseur de personnel de maison féminin aux villes du Plateau. Comment ne pas imaginer les tensions énormes qu'ont dû provoquer, à coup sûr, les chances de survie accrues que connaît le monde rural dans la seconde moitié du XIX^e siècle? Il apparaît d'ailleurs que le processus de régulation ne se situe plus toujours à l'intérieur des familles, mais parfois déjà au sein de l'espace social régional, voire dans un contexte d'émigration outre-atlantique. Car une fraction importante de la domesticité féminine – née dans le monde rural – que l'on repère en ville de Bâle est issue de parents qui eux-mêmes ont déjà été écartés de l'accès à la terre dans leur commune d'origine et qui ont donc déjà participé à un processus de micromobilité régionale. Trop d'études sur les migrations, en raison de l'approche retenue, se focalisent sur des familles qui, dans leur milieu d'origine, se caractérisent par une certaine stabilité et solidarités. Enfin, l'absence de formation et d'éducation suffisantes pour exercer une activité autre que celle du service de maison explique qu'elle ait été la direction majoritaire des immigrantes étrangères en ville. La domesticité reste la voie des «individus moins aisés ou pauvres» comme le relève l'Enquête de 1840 sur le paupérisme dans le canton de Vaud³² et l'insertion dans un ménage urbain permettait l'acquisition de savoir-faire monnayables sur le marché matrimonial.

Mal connues encore, en revanche, sont les motivations qui ont conduit au choix des villes suisses plutôt qu'à celui des Amériques, à un moment où certains migrants du pays de Bade et du Wurtemberg, par ex. se dirigent vers l'une ou l'autre de ces destinations. La structure familiale aurait-elle joué un rôle dans le choix de la destination, le départ par familles entières étant plus caractéristique de l'émigration outre-atlantique et l'émigration vers les villes plus une spécificité de l'émigration individuelle?

31 Walter, François: *La Suisse urbaine, 1750–1950*, Carouge/Genève, Zoé, 1994, p. 51.

32 *Enquête sur le paupérisme en 1840 dans le canton de Vaud*, Lausanne 1977, p. 87 [rééd. partielle de l'enquête publiée en 1841]. Il est précisé qu'ils «vont se placer comme domestiques à Berne, Genève, en France, en Angleterre, etc.»

Immigration des domestiques et marché matrimonial

L'attraction urbaine sur les femmes a reposé sur un double espoir, celui de l'emploi et celui, pour celles qui étaient en âge de se marier, d'y trouver un conjoint. L'importance du mariage pour le personnel de maison féminin a été considérable. Il était la porte de sortie de la condition de domestique, celle-ci étant presque toujours considérée comme incompatible avec l'état de mariage, permettait souvent de mettre fin au statut politique précaire qui était celui des migrants issus des couches inférieures³³, et favorisait l'insertion dans le monde urbain suisse. Car contrairement à certains autres pays européens, le service domestique ne signifiait pas nécessairement une «solitude définitive»³⁴.

Pour une fraction importante des domestiques des villes suisses, la migration a donc amélioré considérablement leurs chances sur le marché matrimonial. A plusieurs titres. Les possibilités de rencontre en ville étaient plus grandes que dans le milieu original, ceci davantage encore lorsque les migrants étaient originaires de régions élevées à habitat dispersé. Ce facteur de socialisation accrue en milieu urbain n'est pas négligeable: lors de la publication des bans de mariage des femmes étrangères en service à Bâle au milieu des années 1870, on observe que pour celles dont l'adresse est connue, 11 % déclarent une adresse qui est identique à celle de leur futur conjoint, outre une importante proportion de futurs époux vivant dans des rues ou des quartiers voisins. Ensuite, la ville permettait l'accumulation d'un petit capital qui pouvait attirer des offres de mariage en nombres accrus. Enfin, le mariage permettait à une proportion importante de domestiques immigrées d'acquérir une certaine considération sociale qui leur manquait comme célibataires, soit qu'elles étaient nées illégitimes, soit qu'elles avaient eu des enfants illégitimes.

L'impact démographique du mariage des domestiques dans le monde urbain est incontestable. Ce type de mariages totalisent presque toujours entre un cinquième et un tiers des mariages conclus en ville. A Bâle, en 1877, 20% des femmes célibataires épousant un célibataire déclarent le service de maison comme métier et sont des immigrantes. Et rapportés à l'ensemble des mariages de cette année, tous états civils antérieurs confondus, ce sont 16% des mariages, alors qu'à Genève, la proportion est même supérieure à 20%. En 1887, 22,7% des mariages concernent une épouse domestique, tous mariages confondus, et même

33 Sarasin, Philipp: *Stadt der Bürger. Struktureller Wandel und bürgerliche Lebenswelt, Basel 1870–1910*, Bâle/Francfort-sur-le-Main, Helbing & Lichtenhahn, 1990, p. 31.

34 Fraisse, Geneviève: «Le service domestique, solitude définitive», in *Madame ou Mademoiselle. Itinéraires de la solitude féminine XVIII^e–XX^e siècle*, Paris, Montalba, 1964, p. 111–116.

20,9% de l'ensemble des mariages conclus en 1909/1910 (ici, par rapport à un total de 2228 mariages pour ces deux années). Quant aux mariages des domestiques à Neuchâtel, ils totalisent 32% de l'ensemble des mariages conclus en 1876, mais ne représentent plus que 12,4% des mariages en 1909/1910.

S'il est indéniable qu'une partie importante de la croissance urbaine est due aux apports migratoires des autres cantons suisses et de l'étranger, il faut relever que le choc culturel du déplacement était partiellement atténué par le fait que les nouvelles venues provenaient en grande majorité du même bassin géographique que leurs employeurs, même si d'un point de vue socio-économique la distance sociale était énorme. C'est le cas notamment pour Genève, avec le bassin savoyard, et pour Bâle, avec le bassin de l'Allemagne du Sud. La situation était différente à Neuchâtel: en 1910, 78% des domestiques qui s'y sont mariées étaient originaires d'une autre aire culturelle; en revanche le tiers de ces dernières étaient nées en pays romand.

Les trajectoires migratoires du personnel de maison féminin

La base de données sur les domestiques en cours d'élaboration³⁵ doit permettre de suivre les trajectoires individuelles de deux cohortes de domestiques immigrées dans les villes suisses et leur contribution au renouvellement démographique du monde urbain du milieu du XIX^e siècle à la veille de la Deuxième Guerre mondiale.

La voie choisie a été celle de l'étude longitudinale, axée principalement sur trois objectifs qui visent la connaissance du destin individuel de l'ensemble des femmes qui forment l'échantillon retenu. A savoir, en premier lieu, les modalités de leur fixation dans le monde urbain. En second lieu, il s'agit de reconstituer, en amont, les familles dont sont issues les migrantes, le processus de la reproduction sociale étant au centre des enjeux. Il s'agit donc d'établir ici, s'il a existé des modalités de migration spécifique en fonction de la position sociale et économique de la famille, de sa taille, du rang de naissance des enfants et de leur sexe. Et enfin, il importe de reconstituer, en aval, la famille qui est issue du mariage des domestiques et dont l'analyse doit nous permettre de mieux cerner les éventuels changements de statut, de même qu'une éventuelle ascension sociale dans le monde urbain³⁶.

35 Elle portera sur les villes principales de Suisse. A l'heure actuelle, l'on a relevé les données pour Genève, Neuchâtel et Bâle.

36 Pour une excellente analyse des sources bâloises et de leur richesse, cf. Lorenceau, René: «Statuts et changements de statuts des immigrants de la ville de Bâle, 1850–1920», *Les im-*

Pour le moment n'ont été retenues que les immigrées dont on sait qu'elle se sont mariées lors de certaines années déterminées d'avance. Cela signifie que l'on a affaire à un ensemble caractérisé par une certaine mobilité, qui s'oppose au comportement des domestiques célibataires qui forment la population flottante, généralement en possession d'un permis de séjour temporaire, et dont le taux de mobilité est énorme³⁷.

Une telle enquête ne peut se limiter à une simple analyse des mariages conclus dans une ville spécifique. Pour cerner la propension au mariage du personnel de maison féminin et son impact sur l'évolution de la population, l'analyse doit comprendre l'ensemble de ses champs matrimoniaux. Or, cela signifie qu'il faut inclure aussi le groupe de celles qui ont été domestiques dans la ville considérée, mais qui se marient ailleurs, et le groupe de celles qui se marient dans la ville considérée en ayant été, au préalable, en service dans un autre lieu. Les sources permettent parfois d'identifier sans trop de difficultés la première catégorie, lorsque l'on possède les registres de publications des bans, alors que la seconde catégorie pose davantage de problèmes. Mais ces deux groupes représentent des effectifs importants de migrantes domestiques. Ainsi, pour la ville de Bâle, il faut ajouter encore 38,3% de mariages célébrés à l'étranger ou ailleurs en Suisse aux mariages de domestiques célébrés à Bâle durant l'année 1875, pour établir la proportion de femmes en service qui se marient durant cette année, pour l'année 1910, 29,9%.

La difficulté qu'ont les domestiques à trouver un époux explique une caractéristique fondamentale qui est celle de leur âge au mariage plus élevé par rapport au reste de la population féminine, ceci quelle que soit la ville considérée, et en dépit du fait que l'âge moyen au premier mariage diffère selon les aires culturelles du pays, le mariage en Suisse alémanique étant souvent plus tardif que dans les régions romandes et italiennes. L'âge moyen au premier mariage des domestiques immigrées lorsqu'elles épousent un célibataire est de 29,2 ans à Bâle en 1877 comparé à 26,2 ans pour les autres femmes. A Neuchâtel, il est de 26,8 ans comparé à 24,8 ans en 1876. Mais c'est la ventilation des nouveaux mariés par groupes d'âge qui met le mieux en évidence les différences importantes que produit l'état de domestique. En regroupant les premières unions conclues à moins de 25 ans et celles formées à plus de

migrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII^e-XX^e siècles), Denis Menjot et Jean-Luc Pinol (éds.): Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 43-60.

37 Lorenceau, René: «La population migrante de Bâle entre 1870 et 1920. Sources, problèmes méthodologiques, exemples», in *Siècles. Cahier du Centre d'histoire des entreprises et des communautés*, 1: *Histoire de migrations*, Clermont-Ferrand, 1995, p. 19-39.

Tableau 2. Répartition proportionnelle des nouvelles mariées à Bâle selon qu'elles se sont mariées avant 25 ans ou à 35 ans et plus et selon leurs activités professionnelles (mariages 1874–1878) (en pour mille)

Groupes d'âge	Service domestique	Autres occupations
avant 25 ans	214	483
après 35 ans	142	93

Source: STABS, Civilstand, Eheregister, 1874–1877.

Tableau 3. La répartition des domestiques à Genève par sous-groupes socio-professionnels et en fonction de leur origine (en 1902)

Professions	Genevoises	Confédérées	Etrangères	Total
domestiques	255	2192	2676	5123
cuisinières	148	722	610	1480
femmes de chambre	100	770	532	1402
Total	503	3684	3818	8005

Source: Recensement professionnel de 1902. Bureau cantonal de statistique, cité d'après Catherine Magnenat-Lüthy: *L'immigration des Confédérés à Genève en 1910, d'après les permis de séjour et d'établissement suisses*, Mém. lic. histoire économique, Univ. de Genève, Genève 1988, p. 65.

35 ans, les disparités dans le comportement démographique sont évidentes (tab. 2).

Il faut s'interroger ici si l'âge au mariage tardif des domestiques n'exprime pas également une préoccupation majeure d'une partie de ce groupe social. La nécessité de l'accumulation d'un pécule suffisamment important pour faire un mariage aussi honorable que possible compenserait, en quelque sorte, leur handicap social. La proportion d'illégitimes parmi les nouvelles mariées est élevée à Bâle, en effet: 14,2% de domestiques qui épousent un célibataire sont illégitimes et 10% de celles qui épousent un veuf. En revanche, l'on notera la différence importante quant à l'illégitimité des épouses à Genève en fonction de l'aire géographique; 9,4% des domestiques étrangères qui s'y marient en 1877 avec un célibataire sont illégitimes, mais seulement 3,6% des domestiques suisses.

Au sein de la domesticité, il existait des différences sociales qui se répercutaient sur les salaires des différentes catégories d'employées et sur la position occupée dans le ménage. Les cuisinières et les femmes de

Tableau 4. Age moyen au mariage des cuisinières et des autres domestiques en fonction de l'origine (mariages entre célibataires)

Catégorie de domestiques	Age au premier mariage	
	Suissesses	Etrangères
Cuisinières	26,9 ans	27,1 ans
Autres domestiques	27,5 ans	28,1 ans

Source: AEG, Etat civil, Registre des mariages, 1877.

chambre se trouvaient à l'échelon supérieur, les bonnes, les servantes et les domestiques à l'échelon inférieur. Cette hiérarchie sociale s'observe aussi bien en ce qui concerne l'origine du personnel que ses chances par rapport au marché matrimonial. A Genève, les Suissesses (sans les Genevoises) sont représentées davantage dans les catégories supérieures de personnel (cuisinières et femmes de chambre) et les étrangères davantage dans les catégories inférieures (tab. 3).

Le fait est que les qualifications du personnel sont aussi une variable importante du marché matrimonial: la probabilité qu'avaient les cuisinières de se marier était plus grande que celle des autres catégories. Elles étaient, comparativement à leurs effectifs, et selon les villes, deux à trois fois plus nombreuses à se marier que ne l'étaient les servantes et les bonnes. Et leur âge moyen au mariage était inférieur de quelques mois à celui des autres catégories de personnel de maison, tant à Bâle qu'à Genève, qu'elles aient été suissesses ou étrangères (tab. 4).

Etant donné le déséquilibre du marché matrimonial urbain dû à des flux immigratoires importants de tous horizons, le mariage des femmes immigrantes dans les villes a souvent été le résultat de divers compromis.

Premier compromis: celui de l'écart d'âges. Dans le cas des domestiques, l'analyse des mariages célébrés à Bâle entre 1874 et 1877 révèle des comportements assez inattendus, puisque les domestiques célibataires étaient plus âgées que leur époux dans 43,5% des cas et qu'en outre la différence d'âges s'élevait à 5 ans ou plus dans 16,7% des cas. La différence est frappante si ces données sont comparées à celles du recensement de 1888 qui porte sur l'ensemble de la population: seules 25,1% des épouses sont plus âgées que leurs époux, et 5,4% seulement sont plus âgées de 6 ans et plus³⁸. Autre spécificité du mariage des domesti-

38 *Recensement fédéral, 1888*, vol. 2, p. 184.

ques: les disparités sont bien plus fortes pour les domestiques étrangères que pour les domestiques suisses: 14% des premières ont 6 ans de plus que leur époux, mais seulement 7,1% ans pour les secondes. Il est probable qu'ici la question du montant du capital épargné a joué un rôle primordial dans le choix du conjoint, et que l'épouse plus âgée, mais détentrice d'épargnes était un meilleur parti qu'une épouse plus jeune, mais avec moins de ressources.

Second compromis, celui de la confession, assez étonnant dans le contexte de l'époque. L'importance du phénomène est remarquable, aussi bien dans les années 1870 qu'au début du XX^e siècle. De l'ensemble des couples mariés à Bâle en 1910 et qui y vivent encore au sortir de la Première Guerre mondiale, 34,2% ont épousé un conjoint d'une autre confession, les différences étant bien plus prononcées entre couples de nationalité différente. Ainsi, lorsque les deux conjoints sont suisses ou étrangers, la proportion de mariages mixtes est de 28,6%, respectivement 27%. En revanche, les proportions de mariages mixtes sont incomparablement plus élevées lorsque l'époux est suisse et l'épouse étrangère (46,2%) et lorsque l'époux est étranger et l'épouse suisse (50%). L'explication réside sans doute dans les options limitées qu'ont eues les domestiques qui souhaitaient se marier. Et ce n'est peut-être pas un hasard si, en fonction de l'âge, le nombre de compromis s'accroît. Dans les années 1876 et 1877, 50% des domestiques étrangères de plus de 30 ans immigrées à Bâle épousent un Suisse d'une autre confession contre 38,7% seulement de celles qui ont moins de 30 ans. Sans doute, une bonne insertion en milieu urbain par le mariage ne se concevait-elle pour certaines étrangères que par le mariage avec un Suisse, quel qu'ait été la religion de ce dernier.

Néanmoins, dans un domaine semble-t-il, le personnel de maison féminin fait peu de compromis: le choix de la profession du conjoint. On reste surpris du peu de perméabilité qui existait entre le monde du service de maison et le monde ouvrier en examinant la profession du conjoint à Bâle. Les conjoints de la très grande majorité des domestiques font partie du monde de l'artisanat – aussi bien à titre de patrons ou d'employés³⁹ – des services, du personnel sans qualification, mais l'on ne dénombre aucun ouvrier en 1876. Et en 1910, s'ajoutent à ces divers catégories, les services publics – souvent dans des positions subalternes – les nouveaux métiers, mais moins de 10% d'ouvriers, une grande partie

39 Jusqu'au début des années 1920, les indicateurs d'adresse de la ville de Bâle différencient soigneusement les maîtres des compagnons, même si dans les registres de mariage, c'est le titre générique de la profession qui est seul utilisé.

de ceux-ci ne l'étant d'ailleurs pas encore au mariage, mais le devenant par la suite, en raison d'un changement professionnel.

A quel point le mariage est un facteur d'implantation en milieu urbain ressort de la proportion de couples où l'épouse était domestique au mariage et qui se sont fixés dans la ville où ils se sont mariés. Des couples mariés à Bâle, 10,7% n'ont pas vécu à Bâle, 26,7% sont restés à Bâle – pour une période maximale de 10 ans – et 63,5% ont vécu 15 ans à Bâle pour le moins. A ces effectifs, il faut adjoindre les couples qui ne se sont pas mariés à Bâle, mais où l'un des conjoints ou les deux avaient des attaches à Bâle avant leur mariage, et qui sont venus s'y installer à nouveau pour quelques années. L'importance numérique de ces couples est l'équivalent, en 1910, des deux tiers de couples mariés à Bâle, mais qui n'y ont pas séjourné. En fait, il y a donc compensation ici. Au processus de l'établissement participent toutes les nationalités. Ce qu'il faut relever toutefois, ce sont les départs qu'a provoqués la Première Guerre mondiale parmi les ressortissants des nations belligérantes. Mais de l'ensemble des couples étrangers qui se sont constitués en 1910, seuls 18,1% sont partis de Bâle entre 1914 et 1918.

Cet article s'est donné pour objectif de montrer l'importance d'une analyse démographique des mouvements migratoires pour comprendre la croissance démographique des villes et a précisé quelques éléments essentiels d'une approche individualisée des destins des migrants. C'est d'ailleurs la seule voie si l'on veut aussi comprendre les modifications fondamentales qui se sont produites au sein de la société, et notamment la mobilité sociale remarquable de certaines couches sociales défavorisées de la société suisse.